

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys



ADMISSIBILITÉ FISCALE DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS – ANNÉE 2017

SERVICE DE GARDE	FÉDÉRAL	PROVINCIAL
Frais de garde – élève régulier - journée de classe	Admissible	Non admissible
Frais de garde - élève sporadique - journée de classe	Admissible	Admissible
Frais de garde - journée pédagogique (8,15\$)	Admissible	Non admissible
Frais de garde - journée pédagogique (écart entre 8,15\$ et 9,00\$)	Admissible	Admissible
Frais d'activité optionnelle - journée de classe	Non admissible	Non admissible
Frais d'activité optionnelle - journée pédagogique	Non admissible	Non admissible
Frais de retard	Admissible	Admissible
Frais pour un chèque sans provision	Non admissible	Non admissible
Frais de repas ou collation	Non admissible	Non admissible
Frais pour un vêtement	Non admissible	Non admissible

SURVEILLANCE DES DÎNEURS	FÉDÉRAL	PROVINCIAL
Frais de surveillance	Admissible	Admissible
Frais pour un chèque sans provision	Non admissible	Non admissible
Frais de repas et collation	Non admissible	Non admissible